

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

NEUVIÈME ANNÉE N°996 DU 13 MARS 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

NOTRE CITATION

« Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu ».

FERDINAND FOCH

Le 42^e numéro de l'année 2014

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS

ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

LA CARICOM ADOPTE

UN PLAN

POUR DEMANDER À L' EUROPE

DES RÉPARATIONS

POUR L' ESCLAVAGE ET LA COLONISATION

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 5

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 12

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 15

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 16

L'AGENDA page 17

Nombre de pages :20

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila ; Wesley Aminata.**

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB : <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

AFFAIRES NATIONALES

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES, TECHNOLOGIE

RUBIS LE DISTRIBUTEUR DE CARBURANT : résultat net en hausse de 12% en 2013

Rubis a réalisé en 2013 un résultat net en hausse de 12% à 105 millions d'euros pour un résultat opérationnel courant en progression de 13% à 166 millions, ce malgré un contexte économique terne. Ces chiffres sont en ligne avec l'objectif de 10% de croissance des résultats annoncé par le groupe. Déjà publié le mois dernier, le chiffre d'affaires est, lui, ressorti à 2,765 milliards, en hausse de 4%. Fort de ces résultats, le spécialiste de l'aval pétrolier a annoncé une hausse de 6% de son dividende annuel à 1,95 euro par action. Le groupe a précisé que son taux d'endettement s'élevait à 23%. En 2014, Rubis entend poursuivre son développement industriel avec un budget d'investissements de 138 millions d'euros, contre 119 millions en 2013. Le groupe s'est par ailleurs dit confiant dans sa capacité à générer de la croissance organique et à poursuivre sa politique d'acquisitions.

UN ACCORD SUR LE TRAVAIL À DISTANCE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'Union des caisses nationales de Sécurité sociale a signé la semaine dernière un accord sur le travail à distance avec trois syndicats (CFDT, CFTC et CGC). En fait, et comme le souligne le directeur délégué de l'UCANSS, l'objectif n'était pas de généraliser le télétravail mais plutôt de donner un cadre national et commun aux organismes qui voudraient le développer localement. C'est ce qui est d'ailleurs clairement confirmé dans le préambule de l'accord. Est ensuite précisé le champ d'application de l'accord (sur la base du volontariat), les conditions de mise en œuvre, la préservation du lien avec l'organisme (avec un temps minimum défini sur place), le suivi du télétravailleur, la période d'adaptation, l'entretien de bilan et les modalités de réversibilité à l'issue de la période d'adaptation...

EN FEVRIER LES PRIX AUGMENTENT DE, 0 6 % EN FRANCE

En février, la hausse des prix a à nouveau, accéléré en France. Selon l'Insee, les prix ont augmenté de 0,6 % en février et de 0,9 % sur un an. En données corrigées des variations saisonnières, c'est une accélération notable puisque l'inflation se situait à 0,6 % en janvier. En données harmonisées européennes, le taux d'inflation passe en un mois de 0,6 % à 1,1 %. Voilà qui expliquerait en grande partie la stabilisation de l'inflation à 0,8 % enregistrée au niveau de la zone euro alors même que les prix ont décéléré en février en Allemagne (1 % contre 1,2 %), en Italie (0,5 % contre 0,6 %) et en Espagne (0 % contre 0,3 %). Comme la BCE, la semaine dernière, s'est dissimulée derrière cette stabilisation pour expliquer son attentisme, il importe donc de connaître les causes de cette accélération des prix en France. Est-ce là un vrai tournant capable de jouer positivement sur les marges des entreprises ? Le détail des chiffres de l'Insee ne permet pas de répondre réellement positivement. Les chiffres de la Guadeloupe sont attendus.

SANTÉ,

L' ENDOMÉTRIOSE

Des marches ont été organisées dans une quarantaine de villes à travers le monde, ce jeudi, pour sensibiliser le public et les autorités sur l'endométriose, comme ici à Paris. C'est une maladie méconnue mais qui empoisonne la vie de nombreuses femmes. Précisément 176 millions dans le monde, soit 10 % à 15 % des femmes en âge de procréer. Une pathologie souvent ignorée, les médecins mettant en moyenne sept ans pour la diagnostiquer. Mais douloureuse, incurable et qui impacterait la fertilité. L'endométriose, c'est son nom, est caractérisée par la présence de tissu utérin en dehors de la cavité utérine. Elle se manifeste notamment par des règles douloureuses ou hémorragiques, des kystes, des douleurs lors des rapports sexuels, qui chassent toute idée de plaisir. Parce que des médecins n'y voient parfois que des douleurs menstruelles, parce qu'elle touche à l'intime, cette maladie peine à mobiliser les pouvoirs publics. Afin de sensibiliser le public et les autorités, une marche est organisée pour la première fois, ce jeudi, dans une quarantaine de villes à travers le monde, de Washington (Etats-Unis) à Téhéran (Iran), de Berlin (Allemagne) à Johannesburg (Afrique du Sud). A Paris, les marcheuses, baptisées «endogirls» ou

«endowomen», répondent à l'appel du mouvement «Lilli H contre l'endométriose». Une initiative soutenue par Jean-Jacques Goldman. Le chanteur a d'ailleurs adressé un message à l'association : «Une marche pour lutter, une marche pour informer, une marche pour vaincre. Avec vous de tout coeur». Marie-Anne Mormina, la fondatrice du mouvement, déplore le manque de considération pour les malades : «En juillet 2011, dans un accès de colère et de sentiment d'injustice, j'ai créé Lilli H contre l'endométriose car je n'accepte pas que nous ne soyons pas traitées comme nous le devrions, c'est-à-dire comme des femmes souffrant d'une pathologie lourde et invalidante». Selon un dossier réalisé par l'Inserm, les médecins proposent généralement un traitement hormonal destiné à supprimer les règles avant de se tourner vers la chirurgie pour retirer les lésions (kystes, adhérences). Les chercheurs se penchent actuellement sur la piste génétique de cette maladie, sans exclure la piste environnementale. Ils s'interrogent notamment sur un rôle éventuel des perturbateurs endocriniens, des molécules qui interfèrent avec la régulation hormonale. Selon une enquête réalisée l'an dernier par Notoo Institut, elles seraient présentes dans 40 % des produits de beauté.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JEAN PAUL ELUTHER

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

L' UKRAINE, LES USA ET LE DROIT INTERNATIONAL

Le projet d'un référendum de sécession dans la région ukrainienne de Crimée dimanche est le point sur lequel se concentrent les attaques de plus en plus fortes contre la Russie de la part du gouvernement Obama et de ses alliés européens. Des forces militaires supplémentaires sont envoyées dans la région et de nouvelles menaces de sanctions sont lancées. Les États-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont dénoncé ce référendum dans cette république autonome à majorité russophone comme étant une violation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et une infraction au droit international. L'ambassadeur américain en Ukraine, Geoffrey Pyatt, a déclaré lundi que les États-Unis ne reconnaîtraient pas ce « prétendu

référendum. » Il a lancé l'accusation que des « bandes de voyous pro-russes » patrouillent dans la région et qu'il y existe « une campagne active pour attiser les divisions en Ukraine. » Les commentaires de Pyatt reprennent ceux d'Obama et de hauts responsables britanniques et allemands, qui ont déclaré que tout référendum violerait « la constitution ukrainienne et le droit international. » Après une réunion dimanche soir entre la chancelière allemande Angela Merkel et le premier ministre britannique David Cameron, un communiqué de Downing Street affirmait que le référendum envisagé « serait illégal et toute tentative de la Russie de légitimer ce résultat entraînerait de nouvelles conséquences. » Cameron avait un peu auparavant déclaré que les actions russes sont « une infraction flagrante au droit international. » De tels commentaires hissent à de nouveaux sommets le niveau de mensonges et d'hypocrisie des puissances occidentales. Les gouvernements qui ressentent d'une manière ou d'une autre le besoin de mobiliser une base sociale plus large que l'appareil militaire et du renseignement et des intérêts financiers, se préoccupent de questions de cohérence interne. Ce n'est pas le cas avec les soi-disant partisans du droit international à Londres, Berlin et Washington. Les États-Unis ont systématiquement violé la souveraineté nationale de l'Ukraine pour faire tomber de manière inconstitutionnelle un gouvernement élu et installer un régime d'extrême-droite qui compte des néo-nazis dont les hommes de main ont servi de troupes de choc lors du putsch du 22 février dernier. C'est M. Pyatt, après tout, qui avait participé l'année dernière à un entretien téléphonique dévoilé avec la ministre déléguée aux affaires européennes et eurasiatiques, Victoria Nuland, au cours duquel ces deux responsables avaient discuté de la nécessité de « donner naissance » à un nouveau gouvernement venant du mouvement d'opposition en Ukraine. Il étaient d'accord pour dire que la personne qui a depuis été installée au poste de premier ministre, Arseniy Yatsenyuk, qu'ils appellent « Yats », avait « l'expérience politique » et « l'expérience du gouvernement » nécessaires pour diriger le pays comme une marionnette des États-Unis. L'ensemble de cette opération de changement de régime a été mené illégalement. Les puissances américaines et européennes sont intervenues à coups de milliards de dollars en Ukraine pour financer les forces de l'opposition, alliées aux organisations fascistes comme le parti Svoboda et Secteur droit. Ce sont ces nationalistes ukrainiens qui ont mené « une campagne active pour attiser les divisions, » crachant leurs sales rumeurs antisémites et

lançant des menaces ainsi que des attaques physiques contre les Ukrainiens russophones et d'autres minorités. L'une des premières actions du nouveau parlement a été d'éliminer les droits linguistiques des russophones. Pyatt parle au nom d'un gouvernement qui a une longue et sordide histoire, qui remonte à plus d'un siècle, consistant à « attiser les divisions, » fomenter des luttes internes et intervenir pour faire tomber des gouvernements qu'ils considère comme mal disposés envers les intérêts mondiaux de l'élite patronale et financière américaine. Il y a un peu plus de 110 ans, le président Théodore Roosevelt avait aidé à orchestrer la « révolution panaméenne » afin de s'emparer de territoires appartenant à la Colombie. Le gouvernement Roosevelt, en collaboration avec l'ingénieur français Philippe-Jean Baunau-Varilla, avait rédigé la constitution du nouveau pays et financé le nouveau gouvernement. Ce nouvel Etat était sous la menace d'un retrait du soutien militaire des Etats-Unis (et du retour des forces colombiennes) s'il hésitait à valider la construction du Canal de Panama et sa mise sous contrôle américain. La séparation du Panama de la Colombie n'intervint que quelques années après que les États-Unis eurent pris les Philippines comme une partie du butin de la Guerre hispano-américaine, une acquisition qui fut suivie d'une guerre brutale contre les indigènes qui fit un million de morts parmi les civils. Un an après le Panama, Roosevelt promulguait son « corollaire » à la doctrine Monroe, étendant les revendications de Washington au contrôle de l'hémisphère occidental (« l'arrière-cour » des Etats-Unis) et établissant les principes de dizaines d'interventions militaires au cours du quart de siècle suivant. Plus récemment, les États-Unis ont affirmé leur droit d'intervenir dans n'importe quel pays du monde pour défendre leurs intérêts. Ils ont officiellement adopté la politique des guerres préventives, en violation directe de la Charte des Nations unies et des autres interdictions internationales au lancement de guerres d'agression. Depuis la chute de l'Union soviétique, les Etats-Unis ont, dans les faits, déclaré que la souveraineté nationale, fondement des relations internationales, est révolue. En Yougoslavie dans les années 1990, les États-Unis et l'Allemagne ont fait fi de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale et ont attisé les divisions ethniques et religieuses pour réduire ce pays en pièces, en commençant par la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie par l'Allemagne en 1991. Durant l'hiver et le printemps 1999, les Etats-Unis et l'OTAN ont mené un assaut aérien de 78 jours contre la Serbie pour en retirer le Kosovo, qui a déclaré officiellement son

indépendance en 2008, contre la volonté du gouvernement élu de Belgrade, et qui a été rapidement reconnue par Washington et les puissances européennes comme un Etat indépendant. En 2011, les États-Unis et leurs alliés européens ont alimenté une guerre civile puis bombardé la Libye pour faire tomber Mouammar Kahdafi et y installer un régime à leur botte. Cette opération néo-coloniale fut présentée comme juste au nom de la « responsabilité de protéger », doctrine nouvellement proclamée et censée supplanter les considérations de souveraineté nationale. Obama avait admis à l'époque qu'il n'y avait aucune question d'autodéfense en jeu, unique motif admis en droit international pour lancer une attaque militaire, mais avait justifié la guerre au motif que « les intérêts et valeurs » américains étaient en jeu. Il avait par conséquent affirmé son droit arbitraire et illimité d'attaquer militairement n'importe quel pays ou population. La même année, les États-Unis avaient encouragé la sécession du Sud-Soudan riche en pétrole pour saper l'influence chinoise en Afrique du Nord. Applaudissant le référendum sur cette indépendance, Obama avait déclaré que c'était là la preuve qu'« après l'obscurité de la guerre, la lumière d'une nouvelle aube est possible. » L'indépendance fut suivie non seulement de l'ouverture de l'industrie pétrolière, mais aussi de guerres frontalières pour s'emparer des régions riches en énergies. On pourrait citer d'innombrables autres exemples de ce genre. Les Etats-Unis envahirent l'Irak en 2003 (sans même la couverture juridique d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies) en s'appuyant sur des mensonges à propos d'armes de destruction massive irakiennes. Ils appliquèrent ensuite la stratégie du « diviser pour mieux régner », en ravivant les divisions sectaires et en créant des conditions de guerre civile dans ce pays occupé. Joseph Biden, aujourd'hui vice-président et à l'époque sénateur, faisait la promotion d'un plan de division du pays en enclaves ethniques distinctes, projet qui a été, en grande partie, mis en pratique. Washington a fomenté une guerre civile en Syrie, qui continue à faire rage. Il mène des attaques de drones au mépris évident de la souveraineté nationale (une politique que le rapporteur spécial des Nations unies a qualifiée d'infraction au droit international). L'Ukraine représente la continuation de cette politique criminelle. Dans sa tentative de dominer le monde, l'impérialisme américain, avec ses homologues européens, entraîne l'humanité vers la catastrophe. Pour la population de l'Ukraine, et pas seulement de la Crimée, cela s'est manifesté par la montée de mouvements d'extrême-droite et fascistes, le regain des conflits ethniques

empoisonnés, et la préparation de mesures d'austérité brutales dictées par les banques et le Fonds monétaire international. Les actions téméraires de l'impérialisme en Ukraine et en Europe de l'Est risquent de déclencher un conflit entre les puissances occidentales et la Russie qui dispose de l'arme nucléaire. Les conséquences en seraient incalculables. La sécession de la Crimée et l'intervention russe en Ukraine, ne représentent nullement une solution à cette crise. Le régime de Poutine, représentant des oligarques corrompus, s'appuie sur la promotion du chauvinisme russe et sur des manœuvres militaires tout en cherchant à parvenir à un accord avec ses adversaires plus puissants que lui. Il est incapable de lancer un appel à la classe ouvrière que ce soit en Russie ou en Ukraine. Contre une nouvelle division impérialiste de l'Europe de l'Est et la plongée vers une troisième guerre mondiale, la classe ouvrière doit avancer sa propre alternative : une lutte unie qui s'appuie sur un programme socialiste et internationaliste d'opposition à l'impérialisme, à la guerre et au système capitaliste.

Joseph Kishore

Article original, WSWS, publié le 11 mars 2014

MOYEN ORIENT

LA CARICOM EN POINTE

Les quinze pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont conclu, mardi, un accord pour demander des "réparations aux pays de l'Europe" qui ont pratiqué l'esclavage, la colonisation et la traite négrière jusqu'au XIXe siècle dans les Caraïbes. La CARICOM, qui a approuvé un plan en dix points à l'issue d'un sommet de deux jours (lundi et mardi) à Saint-Vincent-et-Grenadines, accuse non seulement les gouvernements européens d'esclavagisme et de génocide, mais estime aussi qu'ils ont imposé pendant un siècle une forme d'exclusion aux anciens esclaves. L'organisation réclame des "excuses sincères et formelles aux gouvernements européens", l'annulation de la dette

de ses pays membres ainsi que la mise en place d'un "programme de rapatriement" permettant aux descendants de "plus de 10 millions d'Africains déportés" de revenir vivre, s'ils le souhaitent, dans leur pays d'origine."La plainte va sans doute être adressée aux gouvernements britannique, français, néerlandais, et très probablement suédois, norvégien et danois", a déclaré Martyn Day, un avocat britannique qui a participé à l'élaboration du plan. Il a précisé que les plaintes seraient envoyées d'ici la fin avril. L'Espagne et le Portugal ne sont pas concernés puisque leurs anciennes colonies ne font pas partie de la CARICOM. Les quinze pays membres de la CARICOM qui ont paraphé cet accord sont Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbados, Belize, Dominique, Haïti, Jamaïque, Grenades, Guyane, Montserrat, Ste. Lucie, Surinam, St Kitts et Nevis, St. Vincent et les Grenadines, et Trinité et Tobago.

Par ailleurs la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a averti, mercredi, la République dominicaine qu'il ne participera pas en tant qu'observateur au prochain dialogue bilatéral tant que le président Danilo Medina n'aurait pas présenté le projet de loi pour résoudre le problème de la nationalité des descendants haïtiens. «Ils devront prouver qu'ils font quelque chose pour nous porter à participer à la Commission », a déclaré le Premier ministre de Saint -Vincent-et -Grenadines, également président de la CARICOM, Ralph Gonsalves. Le président Ralph Gonsalves a fait ces déclarations lors d'une conférence de presse, au terme de la 25e réunion inter-sessionnelle de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la communauté caribéenne (CARICOM) qui s'est déroulée dans son pays. Lors de

la réunion qui a pris fin mardi, les chefs d'État et de gouvernement de la CARICOM ont débattu de la situation qui prévaut sur le dossier de l'arrêt 168-13 de la Cour constitutionnelle dominicaine, rendant apatride des milliers de dominicains d'origine haïtienne. M. Gonsalves a déclaré que la CARICOM attend « avec impatience » le projet de loi que le président Medina a promis de présenter depuis le 27 Février dernier. Ce projet de loi devrait résoudre « les graves conséquences de l'arrêt sur les droits de l'homme », mais « nous avons encore rien vu », a-t-il fait savoir. Le président de la CARICOM a dit n'avoir constaté aucun progrès dans ce domaine lors des précédentes réunions de la commission bilatérale haïtiano-dominicaine.

RUSSIE

LA POPULATION APPROUVE POUTINE

La cote de popularité du président russe Vladimir Poutine a atteint son plus haut niveau depuis trois ans, s'établissant à 71,6%, phénomène lié au succès des JO de Sotchi et aux troubles en Ukraine, rapporte jeudi le Centre russe d'étude de l'opinion publique (VTsIOM). "Ces dernières années, plus de 60% des Russes approuvaient le travail du président. Le record de popularité précédent [de M.Poutine] a été enregistré en mai 2012 (68,8%), juste après son investiture à la tête de l'Etat russe", indiquent les sociologues. Les experts ajoutent que ces dernières semaines, la cote de popularité du président russe a augmenté de 9,7%. Les données du VTsIOM corroborent les résultats de l'enquête récemment réalisée par la Fondation Opinion publique (FOM) révélant une hausse considérable de la cote de popularité du président Poutine. Le sondage du VTsIOM a été mené les 8 et 9 mars 2014 auprès de 1.600 personnes vivant dans 130 agglomérations de la Fédération de Russie. La marge d'erreur statistique ne dépasse pas 3,4%.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

Les Bourses asiatiques évoluent en dents de scie ce jeudi matin, après leur forte baisse de la veille, les investisseurs tentant de faire la part des choses entre des nouvelles statistiques chinoises décevantes et des propos plutôt rassurants du Premier ministre chinois sur l'économie de son pays... A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé en baisse de 0,1% malgré une majorité de la séance passée dans le vert, et après s'être tassé de 2,59% hier. De son côté, le Hang Seng cède 0,4% en séance (après -1,6% hier), tandis qu'à Shanghai, l'indice Composite regagne 0,8%, après avoir chuté de 4% en trois séances. Taiwan reprend de 0,7% à la clôture, Séoul avance de 0,1%, Sydney prend 0,5%, mais Singapour recule de 0,4%. Enfin, la Bourse de Bombay continue sa progression (+0,4% pour l'indice BSE Sensex), toujours soutenue par les spéculations d'une victoire de l'opposition aux élections indiennes d'avril prochain. La séance a été marquée par la publication de progressions plus faibles que prévu de la production industrielle et des ventes de détails en Chine en janvier-février. La production industrielle a augmenté de 8,6% sur les deux mois par rapport à la même période de 2013, contre +9,5% attendu sur la période (en raison des distorsions créées par le Nouvel An chinois, les chiffres sont publiés sur deux mois). De leur côté, les ventes de détail ont augmenté de 11,8% sur ces deux mois, là aussi moins vite que prévu (13,5%). Malgré ces données décevantes, le Premier ministre chinois Li Keqiang s'est engagé ce matin à contrôler les risques financiers systémiques en Chine, tout en jugeant "inévitables" de nouvelles défaillances sur le crédit après celle du fabricant d'équipements solaires Chaori Solar la semaine dernière.

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini en forte baisse ce jeudi soir, pénalisé par les inquiétudes autour de la croissance chinoise et de la situation géopolitique en Ukraine. Les statistiques américaines du jour, concernant les ventes de détail et les inscriptions au chômage, sont pourtant ressorties meilleures que prévu. Notons par ailleurs une poussée des prix américains à l'import, qui affichent leur plus forte

hausse en un an... Le DJIA a chuté de 1,41% à 16.109 pts, le Nasdaq a perdu 1,46% à 4.260 pts, et le S&P500 a cédé 1,17% à 1.846 pts. D'après le Département américain au Commerce ce jeudi, les ventes de détail pour le mois de février 2014 ont augmenté de 0,3% en comparaison du mois antérieur, contre +0,2% de consensus, et après un recul révisé à -0,6% pour le mois de janvier (-0,4% précédemment évalué). Hors automobile et essence, les ventes de détail ont aussi progressé de 0,3% en février, contre +0,1% de consensus. Selon le Département américain au Travail, les inscriptions au chômage pour la semaine close le 8 mars aux Etats-Unis se sont établies au nombre de 315.000, contre 330.000 de consensus et 324.000 en données révisées pour la semaine antérieure. Il s'agit d'un plancher de trois mois pour ces inscriptions hebdomadaires. La moyenne à quatre semaines a régressé à 330.500, au plus bas depuis début décembre.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en baisse jeudi, creusant leurs pertes en fin de séance, les investisseurs restant préoccupés par les perspectives économiques chinoises après la publication dans la nuit de statistiques témoignant d'un ralentissement de la croissance de l'investissement, des ventes de détail et de la production industrielle tombée à son plus bas niveau depuis plusieurs années. A ces inquiétudes s'ajoutent celles qui sont liées aux tensions en Ukraine à la veille d'une rencontre à Londres du secrétaire d'Etat américain John Kerry avec son homologue russe Sergueï Lavrov. À Paris, le CAC 40 .FCHI a terminé en baisse de 1,29% (55,75 points) à 4.250,51 points. Le Footsie britannique .FTSE a cédé 1,01% et le Dax allemand a abandonné 1,86%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 .STOXX50E reculait de 1,5% et le FTSEurofirst 300 de 0,99%. Au même moment, à Wall Street, les indices boursiers évoluaient eux aussi en baisse, cédant de 0,73% à 1,02%. L'indice des marchés émergents perd de son côté 0,21%.

CHANGE

L'euro reculait face au dollar jeudi en fin d'échanges new-yorkais après des propos du président de la Banque centrale européenne (BCE) suggérant l'éventuelle mise en oeuvre d'actions visant à peser sur la valeur de la monnaie unique. Vers 21H00 GMT , l'euro

valait 1,3867 dollar, contre 1,3904 dollar mercredi à la même heure. La monnaie unique européenne était montée plus tôt dans la séance à 1,3967 dollar, un niveau plus vu depuis fin octobre 2011. La monnaie unique européenne baissait aussi fortement face à la devise nipponne, à 141,15 yens contre 142,85 yens mercredi. Le dollar reculait face à la monnaie japonaise, à 101,78 yens contre 102,75 yens mercredi. Mario Draghi, le président de la BCE, a déclaré jeudi dans un discours à Vienne que "le renforcement du taux de change effectif de l'euro au cours de la dernière année et demie (avait) certainement eu un impact important sur notre bas niveau d'inflation". "Vu le niveau actuel d'inflation, (le renchérissement de l'euro) devient donc de plus en plus pertinent dans notre évaluation de la stabilité des prix", a-t-il ajouté. Vers 21H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro, à 83,42 pence pour un euro et se stabilisait face au dollar, à 1,6620 dollar pour une livre. La devise helvétique montait face à l'euro, à 1,2128 franc suisse pour un euro, mais reculait face au dollar, à 0,8745 franc suisse pour un dollar, après avoir grimpé plus tôt dans la séance à 0,8699 franc, un nouveau plus haut depuis fin octobre 2011. La devise chinoise a terminé à 6,1373 yuans pour un dollar, contre 6,1456 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.368,75 dollars au fixing du soir - après être montée vers 08H15 GMT à 1.375,21 dollars, un nouveau plus haut en six mois - contre 1.366 dollars mercredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole ont terminé en légère hausse jeudi à New York, le marché restant prudent après la diffusion de données contrastées sur la Chine et les Etats-Unis et face à la persistance des tensions en Ukraine. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en avril, qui avait chuté de plus de trois dollars au cours des deux séances précédentes, a grignoté 21 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 98,20 dollars. Les cours du brut ont été tiraillés entre les indicateurs en provenance des deux plus grands consommateurs mondiaux de pétrole, la Chine et les Etats-Unis. Tout comme les statistiques parues en début de semaine, les chiffres publiés jeudi par Pékin, l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale, ont renforcé la thèse d'un ralentissement de sa vigueur. La production industrielle chinoise en janvier et février y a en effet progressé à son rythme le plus faible en cinq ans, tandis que les ventes au détail et les

investissements en capital fixe y ont moins progressé que prévu. Mais parallèlement, aux Etats-Unis, les autorités ont fait part d'une baisse des inscriptions hebdomadaires au chômage à leur plus bas niveau en trois mois et de ventes au détail meilleures qu'attendu.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

LE SORT DES SALARIÉS DANS LES PROCÉDURES COLLECTIVES

La place des salariés dans les procédures collectives inquiète beaucoup de salariés confrontés aux difficultés de leur entreprise. Que devient le contrat de travail ? En matière de redressement judiciaire, les contrats en cours se poursuivent aux conditions normales, sauf s'il est décidé une restructuration par le chef d'entreprise, en partenariat avec l'administrateur judiciaire. Dans ce cas, des licenciements économiques peuvent intervenir sur autorisation du juge commissaire. Le cas de la liquidation judiciaire est plus simple, l'intégralité des effectifs est licenciée dans un délai de 15 jours à compter de l'ouverture de la procédure par le mandataire judiciaire. Concrètement, celui-ci convoque les différents salariés à un entretien préalable au cours duquel il expliquera les éventuelles options pour le salarié. Dans un certain nombre de cas, en fonction de la taille de l'entreprise et si le salarié remplit certaines conditions d'ancienneté, il peut opter pour un contrat de sécurisation professionnelle, qui est le nouveau nom donné depuis la loi du 28 juillet 2011 à la convention de reclassement personnalisé. Ce dispositif permet à des salariés d'entreprises en difficulté, notamment en liquidation judiciaire, de bénéficier de mesures de formation. Dans ce cas, ils ne sont pas licenciés, le contrat est considéré comme rompu d'un commun accord. L'intérêt pour le salarié de choisir cette option est que généralement il peut toucher des indemnités qui sont beaucoup plus importantes que dans le cadre du chômage normal. Il pourra bénéficier de 80% de son ancien salaire brut, ce qui équivaut à son salaire net, pendant plusieurs mois. Il n'est pas considéré comme chômeur, il est stagiaire à la formation professionnelle et n'est pas comptabilisé dans les chiffres du chômage ; si finalement il ne retrouve pas de travail, il pourra retourner dans le circuit du chômage normal. Pour les salariés qui auront opté pour le

licenciement économique classique, ils toucheront leurs indemnités par le mandataire judiciaire qui fera appel au CGEA ou AGS qui est un organisme spécifique pour la prise en charge des salariés après le dépôt de bilan. On appelle l'AGS l'Assurance Garantie Salaire, mais c'est un abus de langage, il ne s'agit pas véritablement d'une assurance. Le CGEA avance les fonds et le mandataire judiciaire remboursera cet organisme sur les premiers actifs à recouvrer dans le cadre de la liquidation judiciaire. En tout état de cause, les salariés sont pris en charge par un seul interlocuteur, le mandataire judiciaire, ce qui est leur est plutôt favorable, et même s'il peut y avoir certaines longueurs à la mise en œuvre de la prise en charge par l'AGS, ils sont certains d'être payés au bout du compte.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2012, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

JANVIER 2014 : -0,3 % sur un mois ; -0,5 % sur un an .

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en janvier 2014:68 470 (+4,6% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en janvier 2014 : 216.

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AGENDA DU MOIS DE MARS 2014

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de février 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois de février 2014.

MARS 01

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

MARS 05

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014.
- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

MARS 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

MARS12

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

MARS 15

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et

de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle. • Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant. • Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

MARS 20

• Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande). • Professionnels libéraux: paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

MARS 25

• Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

MARS 31

• Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des résultats et des documents annexes. • Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles de la participation à la formation professionnelle continue. • Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n° 1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) à transmettre au service des impôts.

LA NATION À VOTRE SERVICE